

Investir dans son local professionnel

Comment utiliser au mieux les leviers du crédit et de la fiscalité

Objectifs de la formation : Appréhender les bons outils et adopter la bonne marche à suivre pour acquérir son local professionnel de manière à optimiser financièrement et fiscalement son opération

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les différentes options de financement et de structuration juridique du local professionnel convoité
- Identifier et se prémunir des incidences concrètes de ces choix en termes d'efforts de trésorerie et de fiscalité
- Identifier et adopter les solutions les mieux adaptées à sa situation personnelle

Prérequis : être Professionnel Libéral ou avoir un projet d'installation en tant que professionnel libéral

Public concerné : tout professionnel libéral en activité, à toute étape de sa carrière, ou tout futur professionnel libéral

Dates : mercredi 17 novembre 2021 à 14h30

Durée : 3 heures, de 14h30 à 17h30

Lieu : en visioconférence, via Zoom

Effectif maximal : 200 personnes

Méthodes pédagogiques : expositive (théorie) / participative

Modalités d'évaluation des acquis de la formation : questionnaire d'autoévaluation entrée/sortie de formation

Modalités d'évaluation de satisfaction de la formation : questionnaire de satisfaction en sortie de formation

Supports pédagogiques : Power Point

Animateur(s) :

- Blandine PISANESCHI, Pôle valorisation d'INTERFIMO,
- Francis BRUNE, Directeur de l'ingénierie financière et patrimoniale d'INTERFIMO
- Fabrice de LONGEVIALLE, conseiller fiscalité de l'UNAPL

PROGRAMME

14h30 – 16h00

1. Introduction : Acquérir plutôt que louer, quels enjeux ?

- S'affranchir du paiement de loyers
- Stabiliser le lieu d'exercice de son activité
- Se constituer un capital-retraite

2. Comment financer l'acquisition ?

- Quelle capacité d'endettement ?
- Quelles modalités de financement proposées sur le marché ?
- Quelle formule choisir ?

16h00 – 17h30

3. Le choix de la détention en direct du local professionnel

- Inscription à l'actif professionnel ou conservation dans le patrimoine privé ?
- Les conséquences de ce choix en matière d'impôt sur le revenu, d'impôt sur les plus-values et de TVA

4. Le choix de la détention du local dans le cadre d'une SCI

- L'option SCI soumise à l'impôt sur le revenu : quels atouts par rapport à une détention en direct ?
- L'option SCI soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) : avantages et inconvénients

Financement : D'une valeur de 125 € par participant, cette formation est susceptible d'être prise en charge intégralement par le FIF PL, sans impact sur les jours disponibles de chaque professionnel libéral auprès du FIF PL.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap ou orientation si besoin.

Pour toute information sur ce sujet, vous pouvez nous contacter :

unaplformation@unapl.fr / 01.44.11.31.60

Modalités d'accès : webinaire (visioconférence ZOOM)

Lien de connexion à la visioconférence envoyé par mail après validation de votre inscription

- dès votre pré-inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription ;
- 24h avant le webinaire, vous recevrez un lien de connexion personnalisé

Contact : unaplformation@unapl.fr / 01.44.11.31.60

Délai d'accès : possibilité d'inscription jusqu'au 16 novembre 2021

Indicateurs de résultat : plus de 2000 heures de formation suivies en 2020, taux moyen de recommandation de 97%, taux moyen de satisfaction de 98%